

glossaire

Critère p.37

Croissance qualitative p.37

Croissance inclusive p.38

Cycle de vie p.38

Développement durable p.39

Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) p.40

Éco-conception p.41

Économie circulaire p.41

ESG p.43

GES p.46

Impact p.46

Indicateur p.47

Matérialité p.47

Neutralité carbone p.48

Objectif Zéro Emission Nette p.48

Risque p.49

CRITÈRE

Un critère est un élément de référence qui permet de juger, d'estimer, de définir quelque chose. En général, il faut plusieurs critères pour évaluer toutes les dimensions d'une question d'évaluation.

BON À SAVOIR :

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE UN CRITÈRE ET UN INDICATEUR ?

- Un critère est un élément de référence qui permet de juger, d'estimer, de définir quelque chose.
- Un indicateur est un instrument de mesure, qui donne de l'information (et donc est lié à une source d'information) pour renseigner un critère.
- Un indicateur efficace doit répondre à plusieurs critères

CROISSANCE QUALITATIVE

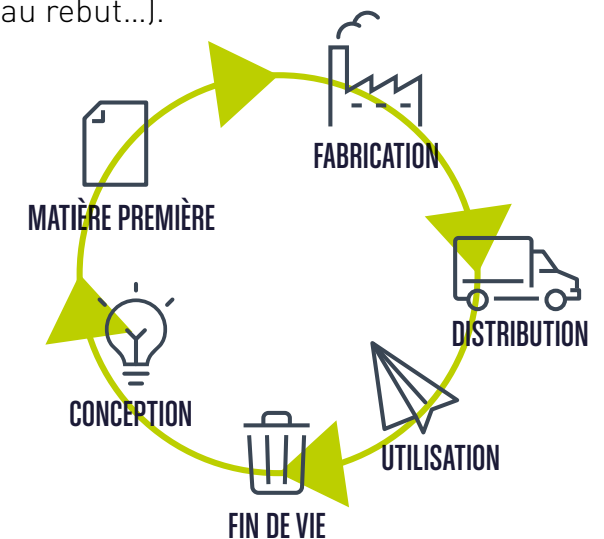
La croissance qualitative a pour vocation de générer la croissance économique tout en découplant celle-ci de l'utilisation linéaire des ressources supplémentaires (croissance extensive) et en améliorant l'efficacité de l'économie. Elle se traduit par une amélioration de la productivité et un développement soutenable, c'est-à-dire un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Les acteurs économiques peuvent ainsi réussir à produire davantage de richesse tout en consommant proportionnellement moins de ressources, en s'appuyant notamment sur le progrès technique. Les leviers pour activer et encourager la croissance qualitative doivent permettre à la croissance économique de se maintenir sur le long terme. Elle contribue à une meilleure qualité de vie, tout en réduisant la consommation de ressources. A plus court terme, les enjeux de la croissance qualitative croisent ceux de la double transition environnementale et numérique.

CROISSANCE INCLUSIVE

La croissance inclusive est une croissance économique qui est répartie équitablement à travers la société et crée des opportunités pour tous.

CYCLE DE VIE

L'analyse du cycle de vie (*life cycle analysis*) tient compte des coûts et impacts d'un actif (investissement, activité, bien, service), générés tout au long des différentes étapes de la vie de cet actif pour une entreprise et pour la société. Cette approche permet ainsi d'évaluer le coût total de possession, ainsi que les externalités monétaires et non monétaires d'un produit (c.-à-d. les enjeux) pendant l'extraction (épuisement de ressources non renouvelables, droits de l'homme...), la transformation (pollution lors du raffinage), la fabrication (énergie, pollutions), l'utilisation (consommation, pollutions, nuisances) et la fin de vie (collecte, traitement, récupération, réutilisation, mise au rebut...).



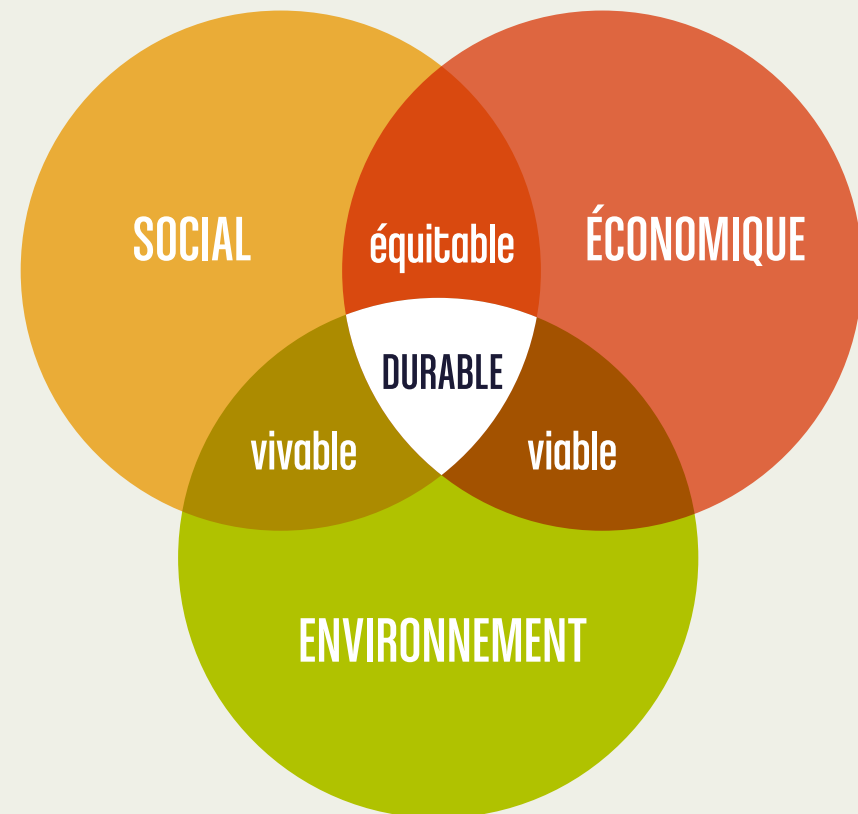
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

C'est un principe d'organisation de la société humaine qui tient compte des ressources finies de la planète et agit sur trois dimensions interdépendantes :

- la dimension environnementale. Le développement des activités humaines doit se faire de façon à ne pas nuire à la capacité de renouvellement des ressources naturelles ou au bon fonctionnement des services écosystémiques ;
- la dimension sociale. Le développement harmonieux de la société humaine passe par la cohésion sociale garantissant à tous l'accès à des ressources et services de base (la santé, l'éducation) ;
- la dimension économique. Le développement économique doit permettre la diminution de l'extrême pauvreté et l'exercice par le plus grand nombre d'une activité économique dignement rémunérée.

À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.



RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE (RSE)

LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La responsabilité soci(ét)ale des entreprises (RSE), en anglais Corporate Social Responsibility (CSR), est une démarche volontaire de conduite des affaires, qui reflète la contribution des entreprises au développement durable. L'ISO 26000, publiée en 2010, est la norme de référence non-certifiable de la RSE.

De nature stratégique, la RSE est une nouvelle fonction de support (comme RH, achats, IT...) qui aide l'entreprise à s'adapter à son contexte économique, social et environnemental, tout en créant de la valeur partagée.

ACTION RSE

Ensemble de tâches réalisées par l'entreprise pour gérer une thématique RSE et contribuer au développement durable (voir Processus). Idéalement mise en œuvre d'une solution existante : bonne pratique, initiative RSE, participation à un prix, certification, etc. Objectif : réduire, mitiger ou compenser un impact négatif ou générer un impact positif. Chaque action RSE a besoin de coordination et de ressources et mérite d'être traduite en un business case. Le plan d'action RSE se compose d'actions RSE qui contribuent à implémenter la stratégie RSE.

ÉCO- CONCEPTION

Les concepts de l'écoconception ont été posés au niveau international en 2002, avec la parution de la norme ISO/TR 14062. Celle-ci précise que l'écoconception vise à « intégrer des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produits ».

Par la suite, en 2009, la directive 2009/125/CE, déterminant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie, définit l'écoconception comme « l'intégration des caractéristiques environnementales dans la conception du produit ou service en vue d'améliorer la performance environnementale du produit tout au long de son cycle de vie ».

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ^{1/2}

L'Économie circulaire est un modèle économique qui tend à préserver les ressources et à encourager les solutions locales et solidaires. L'Économie circulaire est un modèle économique qui vise également à augmenter la résilience.

- 1 | Création de valeurs
- 2 | Systémique et holistique
- 3 | 2 cycles
- 4 | Santé, bien-être et impacts positifs
- 5 | Réparatrice et régénératrice
- 6 | Priorité à la diversité
- 7 | Local et solidaire

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ^{2/2}

CRÉATION DES VALEURS

L'économie circulaire est un modèle économique disruptif de création et de partage de valeur économique qui par sa nature crée de la valeur économique mais aussi écologique et sociale.

SYSTÉMATIQUE ET HOLISTIQUE

L'économie circulaire est basée sur une approche interdisciplinaire, systématique, holistique et collaborative.

2 CYCLES : UN CYCLE BIOLOGIQUE ET UN CYCLE TECHNOLOGIQUE

L'économie circulaire élimine la notion de déchets en s'appuyant sur deux cycles, le cycle biologique et le cycle technologique. Chaque produit doit être conçu ou programmé pour évoluer dans l'un ou l'autre des deux cycles, mais certaines matières ou produits peuvent passer de l'un à l'autre.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET IMPACTS POSITIFS

La santé et le bien-être font parties intégrantes de l'économie circulaire. L'économie circulaire favorise la création d'impacts positifs tant sur l'être humain que sur la nature. La seule réduction des impacts négatifs n'est pas considérée comme suffisante pour un développement durable.

RÉPARATRICE ET RÉGÉNÉRATRICE

L'économie circulaire est réparatrice et régénératrice par nature. Elle préserve et renforce les services écosystémiques et favorise la biodiversité.

Les processus des cycles technologiques doivent être conçus pour maintenir voire augmenter la qualité des ressources et produits utilisés.

PRIORITÉ À LA DIVERSITÉ

L'économie circulaire favorise la diversité des solutions dans tous les aspects tant techniques qu'économiques, qu'écologiques ou socioculturels.

LOCAL ET SOLIDAIRE

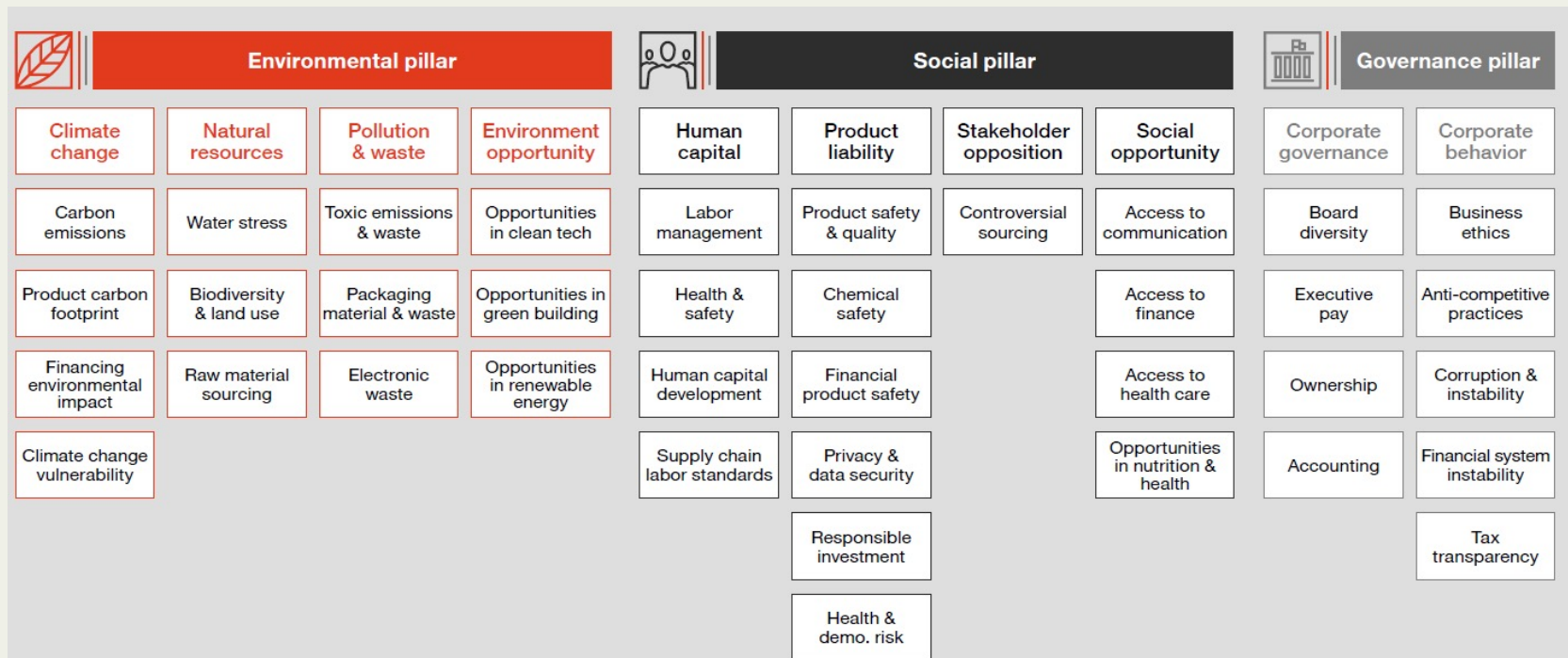
Au Luxembourg, l'économie circulaire encourage les solutions locales et solidaires et favorise les cycles de proximité.

ESG

Le sigle ESG international est utilisé pour désigner les critères **Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)** qui constituent généralement les trois piliers de la performance **extra-financière**. Les critères ESG permettent d'évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes, dont les salariés, partenaires, sous-traitants, clients.

La performance ESG forme la base des principaux cadres ou repères de reporting extra-financier (GRI, SASB, CDP, standards sectoriels, 17 ODD, taxonomie européenne, TCFD, UNGC, World Economic Forum, Guide ESR).

UNIVERS ESG



ESG

Les 3 dimensions traditionnelles du développement durable « *People, Planet, Profit* » peuvent être traduites en 3 grandes catégories d'exigences envers les entreprises : assurer une bonne gouvernance et gérer les impacts sociaux et environnementaux. Ces attentes sont résumées sous l'acronyme ESG (environnement, social, gouvernance). Une procédure de diligence raisonnable ou d'achats responsables peut se baser sur ces **critères ESG** afin de sélectionner des biens et services responsables (voir **Impact**) :

- **ENVIRONNEMENT** : absence de substances dangereuses, réduction de matières premières non renouvelables, réduction de nuisances liées aux transports, réduction et valorisation des déchets, respect de la biodiversité, efficacité énergétique, utilisation d'énergies renouvelables, réduction des GES, etc.
- **SOCIAL** : respect des droits humains, absence de danger pour les salariés et les utilisateurs, absence de discrimination, conditions de travail et salaires décentes, développement professionnel, dialogue social, etc.
- **GOVERNANCE** : optimisation des ressources, pérennité, diligence raisonnable, transparence, biens et services responsables, lutte contre le gaspillage, gestion responsable des parties prenantes, etc.

La **performance ESG** vise à évaluer si le comportement d'une entreprise est responsable et forme la base des principaux cadres ou repères de reporting extra-financier : *Global Reporting Initiative* (GRI), *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB), CDP, standards sectoriels, 17 ODD, la nouvelle taxonomie européenne, TCFD, UNGC, et évidemment le Guide ESR.

ESG

PRINCIPLES OF GOVERNANCE



- **Governing Purpose**
- **Quality of governing body** (Composition, Remuneration,...)
- **Stakeholder Engagement**
- **Ethical behaviour** (anti-corruption,...)
- **Risk and Opportunity oversight**

PLANET



- **Climate Change** (GHG Emissions, TCFD, Paris-aligned GHG emissions targets)
- **Nature loss**
- **Freshwater availability**
- **Air and water pollution**
- **Solid Waste** (single-use plastics, impact of solid waste disposal)
- **Resource availability**

PEOPLE



- **Dignity and Equality** (Diversity, inclusion, pay equality, wage level, pay gap, risk for incidents of child, forced labor)
- **Health and Well-being** (health and safety)
- **Skills for the Future** (Training provided)

PROSPERITY



- **Employment and wealth generation** (employment, economic contribution, financial investment, indirect economic impacts)
- **Innovation of better products and services** (R&D)
- **Community and Social Vitality**

GES

Certaines substances volatiles émises dans l'atmosphère appelées **gaz à effet de serre** (GES) retiennent l'énergie solaire sous forme de chaleur. Le CO₂ et les autres gaz générés par l'activité humaine (méthane, protoxyde d'azote, ozone...) sont à l'origine du changement climatique. Bien que 38 pays industrialisés se sont engagés à réduire les émissions de 6 GES (CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆) en signant le Protocole de Kyoto, la concentration de CO₂ dans l'atmosphère a dépassé le seuil critique de 350 ppm pour **limiter le réchauffement à 1,5°C**, avec des conséquences potentiellement désastreuses : phénomènes météorologiques extrêmes (canicules, tempêtes...), fonte des calottes polaires (inondations dues à l'élévation du niveau des mers), destructions d'écosystèmes (perte de biodiversité et de services écologiques), etc.

Un **bilan carbone** (sources d'émissions, types, volumes...) et l'analyse des émissions directes et indirectes révèlent les risques et enjeux, et permettent d'explorer des pistes d'amélioration.

IMPACT

Les décisions et actions d'une entreprise donnent lieu à des conséquences souhaitables ou indésirables pour elle-même et pour la société. Elles peuvent influencer ou impacter de façon directe ou indirecte des parties prenantes. Au-delà de la création de valeur en interne, une entreprise a la capacité de préserver, créer ou détruire de la valeur financière, économique, humaine et environnementale, appelée aussi empreinte. Ces impacts ou externalités peuvent être générés par tout processus exécuté par l'entreprise et à chaque étape du cycle de vie (voir **Cycle de vie**). Une action RSE a pour objet de soit limiter des impacts ou externalités indésirables, soit générer un impact positif pour la société.

INDICATEUR

Selon la définition de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE, 2002a, p. 25), un indicateur est un «facteur ou une variable, de nature quantitative ou qualitative, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer les progrès, d'exprimer les changements liés à une intervention ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur du développement». En d'autres termes, un indicateur est une agrégation de données brutes ou traitées contribuant à quantifier un phénomène étudié et à comprendre des réalités complexes. Il ne s'agit pas seulement d'une information de base, mais de l'élaboration d'une information de base utilisée pour décrire ou évaluer un aspect donné. Par exemple, le nombre d'adultes alphabètes, en valeur absolue, n'offre aucun potentiel analytique, sauf si cette donnée est utilisée pour créer un indicateur, par exemple pour calculer la proportion d'adultes alphabètes dans la population adulte totale du pays.

MATÉRIALITÉ

L'INDR définit une thématique RSE comme pertinente ou matérielle pour une entreprise s'il y a un impact manifeste pour la société ou si des parties prenantes internes ou externes la jugent importante (impacts significatifs, besoin d'information, exigences de performance...). Dans ce cas, la thématique RSE doit être prise en considération dans la stratégie RSE de l'entreprise et gérée par une action RSE.

Selon ISO 26000, les critères qui permettent de définir la **pertinence et l'importance** sont l'étendue de l'impact, l'effet potentiel d'une action, le niveau d'implication des parties prenantes, l'urgence et les attentes de la société. Toujours selon ISO 26000, les **domaines d'action prioritaires** sont déterminés par la performance actuelle de l'entreprise (conformité légale, normes internationales, meilleures pratiques), l'efficacité (capacité d'atteindre des objectifs), l'efficience (effet par rapport à ressources nécessaires), la durée, l'urgence (coût diminué si traitement rapide), la facilité d'implémentation, et les décisions et activités planifiées. Les domaines d'action considérés **significatifs** sont : la législation (conformité), les normes internationales, les droits de l'homme, l'atteinte à la vie ou santé, les impacts écologiques sérieux.

Selon GRI, la **matérialité** est le «principe qui détermine quels enjeux pertinents sont suffisamment importants pour qu'il soit nécessaire de les couvrir dans le rapport» (GRI Standards, 101 : Principes généraux, 1.3 Matérialité). Un **seuil de matérialité** permet de choisir les besoins, attentes et intérêts les plus pertinents, significatifs ou légitimes selon des critères d'importance, de risque, d'impact, de réversibilité, d'urgence, d'influence, etc.

NEUTRALITÉ CARBONE

La neutralité carbone implique un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone.

Un puits de carbone est tout système qui absorbe plus de carbone qu'il n'en émet. Les principaux puits de carbone naturels sont le sol, les forêts et les océans. Selon les estimations, les puits naturels éliminent entre 9,5 et 11 gigatonnes de CO₂ par an. Les émissions mondiales annuelles de CO₂ ont atteint 38,0 Gt en 2019.

À ce jour, aucun puits de carbone artificiel ne peut éliminer le carbone de l'atmosphère à une échelle suffisante pour lutter contre le réchauffement de la planète.

Le carbone stocké dans les puits naturels, les forêts par exemple, est rejeté dans l'atmosphère par les incendies de forêt, les changements dans l'utilisation des terres ou l'exploitation forestière. Voilà pourquoi il est essentiel de réduire les émissions de carbone pour atteindre la neutralité climatique.

OBJECTIF ZÉRO EMISSION NETTE

Pour les organisations, se fixer un objectif zéro émission nette veut dire s'engager à réduire drastiquement leurs émissions de GES en se rapprochant le plus possible de zéro et à compenser les émissions résiduelles par l'élimination et/ou la séquestration d'une quantité équivalente dans des puits de carbone (forêt, mangrove, océan, zones humides, sols, etc.). Si une entreprise, qui mesure et réduit ses émissions, compense ses émissions résiduelles via un projet d'investissement dans les énergies renouvelables, elle pourra atteindre la neutralité carbone en évitant la production de la quantité d'émissions équivalente. Si cette même entreprise souhaite aller plus loin et viser zéro émission nette, elle devra réduire au maximum ses émissions et financer des projets de séquestration des émissions, tels que la plantation de forêts ou la préservation des mangroves, qui, cette fois, élimineront toutes les émissions produites. La neutralité carbone est donc une étape clé dans la trajectoire zéro émission nette.

RISQUE

Par risque on entend la probabilité qu'un danger interne ou une menace externe se concrétisent selon un scénario qui entraîne des conséquences potentiellement dommageables (voir **Impact**). Selon ISO, le risque est la combinaison de la probabilité ou de la fréquence d'occurrence d'un danger et de l'ampleur des conséquences de sa survenue, et représente l'effet de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs de l'organisation.

La **gestion des risques** veille à identifier, évaluer et prioriser les risques qui pèsent sur les actifs financiers et non financiers de l'entreprise, afin de pouvoir agir sur ces risques potentiels ou réels selon différents objectifs : prévenir, éviter, maîtriser, accepter, réduire, transférer, traiter, remédier, etc. Elle prépare l'entreprise à la survenue du risque susceptible d'entraver sa pérennité et assure que l'organisation soit en mesure d'agir sur les risques « matériels » pour en limiter les effets néfastes.

LUXEMBOURG SUSTAINABLE BUSINESS PRINCIPLES

NOTRE CAP 2030 COMMUN

CHAMBER
OF **COMMERCE**
LUXEMBOURG

GO CSR